



Organisation des Nations Unies

COMPTE-RENDU DE L'ACTUALITÉ DES NATIONS UNIES EN RDC SEMAINE DU 19 AU 26 JUILLET 2017

Mission officielle pour revitaliser la participation des femmes et le leadership dans la paix, la sécurité et le développement :

Une mission des Nations Unies, conduite par Madame Amina J. Mohammed, Secrétaire générale adjointe des Nations Unies est arrivée lundi en RDC pour une visite placée sous le thème : « Revitaliser la participation des femmes et le leadership dans la paix, la sécurité et le développement ».

La délégation composée de Madame Phumzile Mlambo-Ngcuka, Sous-Secrétaire générale des Nations Unies et Directrice exécutive de l'ONU Femmes, Madame Pramila Patten, Représentante spéciale du Secrétaire général sur la violence sexuelle dans les conflits, et Madame Bineta Diop, Envoyée spéciale du Président de la Commission de l'Union africaine pour les femmes, la paix et la sécurité a pour mission de souligner l'importance de la participation politique et du leadership des femmes dans les initiatives locales, nationales et régionales de paix, de sécurité et de développement. Elle a également pour objectifs de favoriser une mobilisation accrue des femmes dans les pays visités, et d'apporter une visibilité aux rôles que jouent les femmes dans la promotion de la prévention des conflits et la réalisation des objectifs de développement durable à l'horizon 2030 de manière plus générale.

A ce titre, la Mission se veut une plateforme permettant de porter la voix et les expériences des femmes aux décideurs et aux dirigeants politiques, y compris les Ministres et Chefs de gouvernement des pays visités, ainsi qu'aux dirigeants de la Commission de l'Union Africaine et aux membres du Conseil de sécurité de l'ONU.

Activités des composantes de la MONUSCO

Protection de l'enfant :

La Section Protection de l'enfant de la MONUSCO se dit satisfaite des signes encourageants enregistrés dans la semaine du 16 au 22 juillet 2017 et qui démontrent la volonté manifeste du Gouvernement de la RDC de lutter contre l'impunité des auteurs de violations graves des droits de l'enfant dans l'Est du pays.

En effet, la Cour militaire opérationnelle de Goma a ouvert, le 22 juillet 2017, le procès de l'ancien chef des FDLR « Lionceau » Nzitonda Seraphin accusé de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité commis en 2010 à Kibua-Mpofi (territoire de Walikale, Nord-Kivu). Dans cette localité, au moins 380 femmes et filles ont été victimes de viols collectifs et au moins 116 personnes, dont 15 enfants, ont été enlevées et soumises au travail forcé. Trois des enfants enlevés étaient soumis à un traitement cruel, inhumain et dégradant. L'ouverture de ce procès contribue à apporter un soulagement aux victimes qui ont attendu sept ans durant que justice leur

Contacts :

MONUSCO : Charles Bambara, Directeur de l'Information publique : bambara@un.org ; tél. +243 81 890 5202 ; mobile : +243 997 06 88 76

Fabienne Pompey, Porte-parole a.i: Pompey@unric.org ; tél. +243 81 890 51 23 ; mobile : +243 997 06 9920

Lt-Col Serge Haag, Porte-parole militaire : monusco-hq-mpiochief@un.org Tél. Bureau +243 81 890 31 78 ; Mobile : +243 81 890 71 60

Adèle Lukoki, Relations Médias : lukoki@un.org – tél. +243 81 890 7706

Equipe-Pays des Nations Unies : Florence Marchal, Coordonnatrice du Groupe de Communication des Nations Unies : marchalf@un.org; tél +243 997 06 88 04



Organisation des Nations Unies

soit rendue. La Section Protection de l'enfant participera à toutes les procédures en soutien aux victimes et continuera à suivre le procès de près.

Le 20 juillet 2017, à Butembo, la Section Protection de l'enfant a contribué, aux côtés du Bureau Conjoint des Nations Unies aux Droits de l'Homme (BCNUDH), au renforcement des capacités des forces de défense et sécurité à savoir les FARDC, PNC, DGM et ANR, sur la protection des civils durant la période électorale. Au cours de sa présentation, la Section a mis l'accent sur la non-utilisation des enfants par les acteurs politiques et la responsabilité des forces de défenses et sécurité de protéger les enfants lors des manifestations.

A l'occasion du Festival de la paix qui s'est tenu le 16 juillet 2017 au stade de Matokeyo à Butembo, plus de 10 000 personnes ont été sensibilisées sur la culture de la paix et sur la prévention du recrutement d'enfants. La Section Protection de l'enfant a pris part à cet évènement et y a véhiculé des messages forts sur la protection des enfants en période de conflit armé.

Durant la période du 16 au 22 juillet 2017, la Section Protection de l'enfant de la MONUSCO a documenté 22 cas de violations graves des droits de l'enfant perpétrées dans le contexte du conflit armé en RDC.

Au nombre des enfants touchés par ces violations, 17 garçons victimes de recrutement et d'utilisation ont été séparés ou se sont échappés des groupes armés Mayi-Mayi Charles, Mayi-Mayi Mazembe, Nyatura, NDC Renové, FRPI et FDLR RUD. L'un des enfants séparés des groupes armés dans le Nord Kivu est âgé de moins de 15 ans. Cela constitue un crime de guerre. Dans les localités de Butembo, Bukavu et Bunia, la Section a enregistré trois cas de viols sur des filles mineurs. Les responsables sont les groupes armés NDC Renové et FRPI ainsi qu'un membre de la PNC. En outre, la Section a enregistré l'attaque de l'école primaire Mwisa à Kasogho, dans le Nord-Kivu, le 22 mai 2017.

Soulignant qu'il faut impérativement remédier à la souffrance des enfants dans les régions de l'est et des Kasais, la Section Protection de l'enfant de la MONUSCO demande instamment à toutes les parties au conflit à respecter rigoureusement les instruments juridiques relatifs à la protection des droits de l'enfant.

Public Information :

Dans le cadre d'un projet à impact rapide, la section des Affaires civiles de la MONUSCO Beni-Butembo-Lubero a remis le 19 juillet 2017 des panneaux solaires et du matériel informatique et internet à la coordination de la société civile du territoire de Beni. Ce projet vise à renforcer l'impartialité et l'indépendance des organisations de la société civile en renforçant leur capacité opérationnelle.

Du 18 au 19 juillet 2017, le Bureau Conjoint des Nations Unies des droits de l'homme de Butembo a organisé un atelier de formation des forces de sécurité et des autorités locales en matière de promotion et la protection des droits politiques et des libertés publiques.

Contacts :

MONUSCO : Charles Bambara, Directeur de l'Information publique : bambara@un.org ; tél. +243 81 890 5202 ; mobile : +243 997 06 88 76

Fabienne Pompey, Porte-parole a.i: Pompey@unric.org ; tél. +243 81 890 51 23 ; mobile : +243 997 06 9920

Lt-Col Serge Haag, Porte-parole militaire : monusco-hq-mpiochief@un.org Tél. Bureau +243 81 890 31 78 ; Mobile : +243 81 890 71 60

Adèle Lukoki, Relations Médias : lukokiikola@un.org – tél. +243 81 890 7706

Equipe-Pays des Nations Unies : Florence Marchal, Coordonnatrice du Groupe de Communication des Nations Unies : marchalf@un.org - tél +243 997 06 88 04



Organisation des Nations Unies

50 participants ont pu renforcer leurs capacités notamment sur les « Droits de l'homme et libertés publiques, principes et restrictions » et « Principes de base sur l'utilisation de la force et des armes à feu par les responsables de l'application de la loi ».

Police MONUSCO :

Dans le cadre de l'exécution de sa mission de protection des civils et conformément à la résolution 2348 du Conseil de sécurité des Nations Unies, la Police MONUSCO (UNPOL) a effectué durant la période du 14 au 20 juillet 2017, 54 missions Task-force dans 17 régions.

Il s'agit essentiellement des actions de dissuasion par des patrouilles simples et conjointes. **189 patrouilles simples** ont été effectuées par les secteurs, sous-secteurs et antennes.

Les patrouilles conjointes sur le terrain, qui sont de plusieurs ordres, se présentent comme suit : UNPOL (Officiers de Police Individuel et Police Constituée) -PNC: **69** ; Officiers de Police Individuel -PNC : **20** ; Officiers de Police Individuel -PNC-FARDC-FORCE : **29**. Soit un total de **118 patrouilles conjointes**. Le total général est de **307 patrouilles** exécutées cette semaine.

Toujours au cours de cette semaine, UNPOL a effectué **174 missions de colocation dans 25 régions**.

Concernant le soutien logistique à la PNC, dans le cadre de la mise en œuvre de la SOLIB (Stratégie opérationnelle de lutte contre l'insécurité à Beni), de la SOLIG (Goma), de la SOLIO (Oicha), de la SOLIUV (Uvira), SOLIBU (Bunia), SOLIKA (Kalemie) et la SOLIBUK (Bukavu), sur la période du 14 au 20 juillet 2017, une quantité totale de plus de **2 676 litres de carburant** et plus de **12 195, 275 kg de vivres** ont été servi aux unités de la PNC engagées sur le terrain.

Au titre de la formation, UNPOL participe à la formation de 931 agents et cadres de la PNC. **396** pour la **formation initiale**, et **535** dans le cadre de la **formation continue et du recyclage**. Ces formations ont lieu dans les écoles de police de Lubumbashi, Bukavu et Kinshasa.

Activités de l'Equipe-pays

Le Service humanitaire PAM/UNHAS accroît ses services aériens dans la région du Kasai :

Afin de répondre aux besoins énormes des populations déplacées dans la région du Kasai, le Service humanitaire du Programme alimentaire mondial (PAM) et le Service aérien d'aide humanitaire des Nations Unies (UNHAS) annoncent qu'ils accroissent largement leurs services aériens dans cette région.

Dans un contexte où l'accès aux populations affectées représente un gros défi, UNHAS en République démocratique du Congo (RDC) contribue à améliorer l'accès aux déplacés en positionnant un avion de type

Contacts :

MONUSCO : Charles Bambara, Directeur de l'Information publique : bambara@un.org ; tél. +243 81 890 5202 ; mobile : +243 997 06 88 76

Fabienne Pompey, Porte-parole a.i: Pompey@unric.org ; tél. +243 81 890 51 23 ; mobile : +243 997 06 9920

Lt-Col Serge Haag, Porte-parole militaire : monusco-hq-mpiochief@un.org Tél. Bureau +243 81 890 31 78 ; Mobile : +243 81 890 71 60

Adèle Lukoki, Relations Médias : lukokiikola@un.org – tél. +243 81 890 7706

Equipe-Pays des Nations Unies : Florence Marchal, Coordonnatrice du Groupe de Communication des Nations Unies : marchalf@un.org; tél +243 997 06 88 04



Organisation des Nations Unies

Caravane à Kananga de façon permanente pour que les acteurs humanitaires disposent d'une plus grande mobilité pour les servir. Ainsi, UNHAS RDC dessert désormais deux nouvelles destinations à Lusambo et Ilebo deux fois par semaine et propose des vols Kananga-Tshikapa/Mbuji-Mayi et retour tous les jours ouvrés de la semaine.

Cette augmentation substantielle du Service humanitaire aérien PAM/UNHAS permet non seulement de faciliter l'accès aux personnes déplacés dans plusieurs zones, mais aussi de faciliter les vols de connexion vers l'Ouest et l'Est du pays, afin de faire converger les efforts des humanitaires vers les très nombreuses personnes vulnérables au Kasai. Ainsi, une fréquence a également été ajoutée chaque mercredi sur les lignes Kinshasa-Goma-Kalemie-Kananga-Kinshasa.

D'autres destinations de la région du Kasai telles que Lwiza, Luebo, Mwika où se trouvent également de nombreux déplacés, nécessitent des évaluations et seront insérées dans le nouvel horaire de UNHAS RDC dès que possible.

Plus de 130 cas suspects de méningite enregistrés dans la province du Kasai :

Depuis la mi-avril, plus de 130 de cas suspects de méningite ont été enregistrés dans les zones de santé de Bulape et Mweka, dans la province du Kasai. Bien que la maladie fasse parfois son apparition dans la région, les autorités et les acteurs humanitaires s'inquiètent de la très nette augmentation du nombre de cas suspects depuis mi-avril. Faute de kits de prélèvement disponibles, la Division provinciale de la santé ne peut déterminer s'il s'agit bel et bien d'une épidémie de méningite.

200 tonnes de denrées alimentaires distribuées à 11 000 personnes déplacées au Tanganyika :

Quelque 11 000 déplacés ayant fui la violence intercommunautaire qui fait rage dans la chefferie de Kansambala, territoire de Moba, ont commencé à recevoir de la nourriture dans le cadre d'un projet du Programme alimentaire mondial (PAM) à travers son partenaire Action contre la pauvreté.

Il s'agit de la première assistance alimentaire depuis leur arrivée à Kirungu en janvier. La première des trois rations d'un mois se compose de 197 tonnes de céréales, légumineuses, huile et sel de cuisine. En outre, le PAM a été contraint de suspendre son assistance alimentaire à plus de 2 500 personnes retournées à Lusaka et Ponde, situés à une cinquantaine de kilomètres de Moba. Cette décision est consécutive à la détérioration de la situation sécuritaire entre Kala et Mwanza, dans le territoire de Moba, compte tenu de l'activité croissante d'un groupe d'auto-défense. Depuis le 11 juillet 2017, une grande partie de la population a fui plusieurs villages pour trouver refuge à Moba et aux alentours par peur d'être victime de ce groupe armé.

Mission du chef des affaires humanitaires des Nations Unies en République démocratique du Congo :

Vendredi 21 juillet, le chef des affaires humanitaires des Nations Unies, Stephen O'Brien, a terminé sa mission de quatre jours en République démocratique du Congo.

Contacts :

MONUSCO : Charles Bambara, Directeur de l'Information publique : bambara@un.org ; tél. +243 81 890 5202 ; mobile : +243 997 06 88 76

Fabienne Pompey, Porte-parole a.i: Pompey@unric.org ; tél. +243 81 890 51 23 ; mobile : +243 997 06 9920

Lt-Col Serge Haag, Porte-parole militaire : monusco-hq-mpiochief@un.org Tél. Bureau +243 81 890 31 78 ; Mobile : +243 81 890 71 60

Adèle Lukoki, Relations Médias : lukokiikola@un.org – tél. +243 81 890 7706

Equipe-Pays des Nations Unies : Florence Marchal, Coordonnatrice du Groupe de Communication des Nations Unies : marchalf@un.org ; tél +243 997 06 88 04



Organisation des Nations Unies

Après s'être entretenu avec le Premier Ministre, le Vice-Premier Ministre de l'Intérieur ainsi que le Ministre des affaires humanitaires à Kinshasa, il s'est rendu dans l'Est du pays afin de s'enquérir de la situation humanitaire dans les provinces du Nord-Kivu, Sud-Kivu et Tanganyika avant de terminer sa mission par la région du Kasai. Il y a rencontré les communautés touchées par les conflits, les autorités nationales ainsi que les partenaires humanitaires. Cette visite survient à l'heure où quelque 7,3 millions de personnes sont dans le besoin d'assistance humanitaire en RDC, dont plus de 3,8 millions de déplacés sur l'ensemble du territoire. Alors que la RDC est désormais le pays africain le plus touché par les déplacements forcés, le plan de réponse humanitaire de 812,5 millions de dollars n'est financé qu'à hauteur de 23%.

Situation militaire

(Par le Colonel Haag, porte-parole militaire de la MONUSCO)

Dans la semaine écoulée, quatre informations importantes qui concernent les provinces du **Nord Kivu**, du **Haut-Uélé** et du **Grand Kasai**.

Au **Nord Kivu**, les populations des localités concernées par la fermeture des bases de la MONUSCO, les responsables de la société civile, de l'administration et les notables ont pu échanger avec le commandant de la Force de la MONUSCO, le Lieutenant-Général Derrick Mgwebi.

Le Général s'est en effet rendu le 21 juillet à **Masisi centre, Walikalé, Bunyampuli** et **Nyabiondo** pour expliquer aux populations les raisons de la fermeture de ces bases et le dispositif mis en place pour continuer à assurer la protection des civils. Il a aussi rencontré les troupes indiennes qui sont amenées à se retirer de ces zones.

Ce nouveau dispositif est fondé sur la mobilité et la flexibilité de la Force. Le Général s'est aussi entretenu le 24 juillet avec les troupes indiennes de **Himbi** et **Munigi** pour apprécier leur capacité opérationnelle à mettre en œuvre ce mode opératoire.

Toujours dans le Nord-Kivu, la coopération étroite entre les FARDC et la MONUSCO se renforce avec des opérations conjointes, mais aussi des visites de terrain conjointe pour rencontrer les troupes.

Le Lieutenant-Général Mgwebi s'est ainsi rendu, le 25 Juillet, avec le Général de Brigade Bruno Mandevu des FARDC, Chef des opérations **Sukola-II**, à **Kiwanja, Nyamilima**, et **Rwindi** où opèrent les contingents de la MONUSCO et les FARDC.

Dans cette région, les Forces coalisées MONUSCO-FARDC continuent de maintenir une forte pression contre les forces négatives afin de mettre un terme à leur activisme et les neutraliser.

La MONUSCO a par ailleurs fourni des rations alimentaires et du fuel aux FARDC de l'opération **Sokula-II**.

Contacts :

MONUSCO : Charles Bambara, Directeur de l'Information publique : bambara@un.org ; tél. +243 81 890 5202 ; mobile : +243 997 06 88 76

Fabienne Pompey, Porte-parole a.i: Pompey@unric.org ; tél. +243 81 890 51 23 ; mobile : +243 997 06 9920

Lt-Col Serge Haag, Porte-parole militaire : monusco-hq-mpiochief@un.org Tél. Bureau +243 81 890 31 78 ; Mobile : +243 81 890 71 60

Adèle Lukoki, Relations Médias : lukokiikola@un.org – tél. +243 81 890 7706

Equipe-Pays des Nations Unies : Florence Marchal, Coordonnatrice du Groupe de Communication des Nations Unies : marchalf@un.org; tél +243 997 06 88 04



Organisation des Nations Unies

Au titre des activités de stabilisation, la prison de **Munzenze** de Goma a bénéficié, le 19 juillet 2017, d'un don de matériel de sécurité et de construction. La prison a reçu des tentes, des barbelés et des sacs de ciment afin de renforcer la sécurité de cet établissement.

Dans la province du Haut-Uélé, la MONUSCO continue de mener des opérations de dissuasion par des patrouilles et des rondes d'hélicoptère afin de prévenir et perturber les exactions des éléments de l'Armée de Résistance du Seigneur (LRA) dans la région.

Enfin, la Force de la MONUSCO poursuit sa montée en puissance par la mise en place effective de troupes supplémentaires à **Mbuji-Mayi** et **Tshikapa** dans le **grand Kasai**. Ce qui témoigne de la détermination et de l'engagement de la Force à assurer pleinement son mandat de protection des civils.

Contacts :

MONUSCO : Charles Bambara, Directeur de l'Information publique : bambara@un.org ; tél. +243 81 890 5202 ; mobile : +243 997 06 88 76

Fabienne Pompey, Porte-parole a.i: Pompey@unric.org ; tél. +243 81 890 51 23 ; mobile : +243 997 06 9920

Lt-Col Serge Haag, Porte-parole militaire : monusco-hq-mpiochief@un.org Tél. Bureau +243 81 890 31 78 ; Mobile : +243 81 890 71 60

Adèle Lukoki, Relations Médias : lukokiikola@un.org – tel. +243 81 890 7706

Equipe-Pays des Nations Unies : Florence Marchal, Coordonnatrice du Groupe de Communication des Nations Unies : marchalf@un.org; tél +243 997 06 88 04



NOTE DU BCNUDH SUR LES PRINCIPALES TENDANCES DES VIOLATIONS DES DROITS DE L'HOMME ENTRE JANVIER ET JUIN 2017

Dans le cadre de son mandat, le Bureau Conjoint des Nations Unies aux Droits de l'Homme (BCNUDH) en République démocratique du Congo (RDC) assure une surveillance étroite de la situation des droits de l'homme et procède à des analyses des tendances relatives à cette situation dans le pays. Ces tendances sont régulièrement partagées avec les autorités afin qu'elles prennent les actions nécessaires, y compris traduire en justice les auteurs présumés des violations des droits de l'homme documentées, et sont présentées de manière mensuelle à la conférence de presse hebdomadaire des Nations Unies.

Entre janvier et juin 2017, le BCNUDH a documenté 2.822 violations et atteintes aux droits de l'homme sur l'ensemble du territoire de la RDC, soit une forte augmentation par rapport à la même période l'année précédente (2.343 violations avaient été documentées entre janvier et juin 2016), confirmant une tendance déjà observée au cours du semestre précédent¹. Près de 58% des violations documentées durant le premier semestre 2017 (1.627 violations) ont été commises par des agents de l'Etat, dont les agents de la Police nationale congolaise (PNC), les militaires des Forces armées de la République démocratique du Congo (FARDC), les agents de l'Agence nationale de renseignements (ANR) et les autorités administratives ou judiciaires. Les agents de l'Etat ont notamment été responsables de l'exécution extrajudiciaire d'au moins 591 personnes, dont 35 femmes et 170 enfants. Les combattants de tous les groupes et milices armés confondus ont commis plus de 42% des violations documentées sur l'ensemble du territoire (1.195 violations, y compris l'exécution sommaire d'au moins 345 personnes, dont 46 femmes et 32 enfants).

Parmi les agents de l'Etat, les agents de la PNC sont ceux ayant commis le plus grand nombre de violations au cours du semestre, à savoir 693 violations, soit près d'un quart de l'ensemble des violations documentées sur l'ensemble du territoire. Il s'agit principalement de violations du droit à la liberté et la sécurité de la personne et de l'exécution extrajudiciaire de 47 hommes, six femmes et neuf enfants. Les agents de la PNC sont également restés les principaux auteurs des violations des droits de l'homme et des libertés fondamentales liées à des restrictions de l'espace démocratique. Les militaires des FARDC ont pour leur part commis 663 violations, majoritairement dans les provinces du Nord-Kivu, du Haut-Katanga et du Kasai Central. Le BCNUDH est particulièrement inquiet du nombre alarmant d'exécutions extrajudiciaires par les militaires des FARDC : au moins 527 personnes, dont 29 femmes et 161 enfants, soit une augmentation de près de 42% par rapport au semestre précédent.

Du 1^{er} janvier au 30 juin 2017, le BCNUDH a documenté 430 violations liées à des restrictions de l'espace démocratique sur l'ensemble du territoire, soit plus que pour toute l'année 2015 (260 violations avaient été documentées) et un total similaire à celui des six premiers mois de l'année 2016 (428 violations), confirmant la répression politique persistante et systématique en RDC. Après les agents de la PNC, les principaux auteurs de ces violations sont les militaires des FARDC (90 violations), démontrant l'implication de plus en plus importante de l'armée dans les restrictions de l'espace démocratique, notamment à travers la répression violente des manifestations pacifiques. Les violations liées à des restrictions de l'espace démocratique les plus rapportées concernent le droit à la liberté et à la sécurité de la personne (124 violations), à la liberté d'opinion et d'expression (98 violations) et à la liberté de réunion pacifique (80 violations). Les membres de partis politiques (187 victimes), d'organisations de la société civile (185 victimes) et les journalistes et autres professionnels des médias (29 victimes) ont continué d'être particulièrement visés.

Malgré la libération de plusieurs prisonniers politiques ou d'opinion au cours du semestre, plus de 170 personnes restent détenues du fait de leurs opinions politiques ou d'activités citoyennes légitimes. Le BCNUDH regrette le manque de volonté des autorités pour mettre en œuvre les mesures de décriminalisation, y compris celles prévues par l'Accord politique du 31 décembre 2016, qui permettraient un apaisement de la situation politique, et appelle les

¹ Entre juillet et décembre 2016, le BCNUDH avait documenté 2.847 violations sur l'ensemble du territoire de la RDC.

autorités congolaises à lever les restrictions disproportionnées aux libertés publiques dans le but d'assurer un environnement propice à la tenue d'élections crédibles, libres et transparentes.

Au cours du premier semestre, le BCNUDH a documenté un total de 2.068 violations et atteintes aux droits de l'homme dans les provinces affectées par les conflits et en lien avec les défis de protection des civils, soit une augmentation notable par rapport aux 1.927 cas documentés au cours du semestre précédent. Les militaires des FARDC ont commis le plus grand nombre de violations dans ces provinces (468 violations, principalement au Kasai Central et au Nord-Kivu). Parmi les groupes armés, les combattants des Forces de résistance patriotique de l'Ituri (FRPI) ont, à l'instar du semestre précédent, commis le plus d'atteintes aux droits de l'homme entre janvier et juin 2017 (239 violations, toutes perpétrées dans le territoire d'Irumu, en Ituri). L'intensification du conflit interethnique entre communautés Nande et Hutu, ainsi que l'apparition de divers groupes Mai-Mai, ont également contribué à la détérioration de la situation des droits de l'homme dans les provinces du Nord et du Sud-Kivu.

Le BCNUDH continue d'être préoccupé par la hausse du nombre de violences sexuelles liées au conflit (210 victimes au cours du premier semestre 2017). La majorité de ces violences a été perpétrée par des groupes et milices armés, notamment par des milices Twa et Luba dans le cadre du conflit interethnique dans la province du Tanganyika. Outre ces nombreux cas de viols, ce conflit a été à l'origine de graves atteintes aux droits de l'homme, causant la mort d'au moins 58 personnes entre janvier et juin 2017. Les militaires des FARDC ont pris une part active dans ce conflit en soutenant les éléments Luba et ont commis plusieurs violations contre des civils Twa.

Le BCNUDH demeure extrêmement inquiet par la détérioration alarmante de la situation des droits de l'homme dans les trois provinces du Kasai, en raison de la répression brutale et disproportionnée contre la milice de Kamuina Nsapu par les forces de défense congolaises. Au total, au moins 428 personnes, dont 17 femmes et 140 enfants, ont été tuées par des militaires des FARDC, et au moins 37 personnes, dont trois femmes, par des miliciens de Kamuina Nsapu. Le BCNUDH estime que les pertes humaines dans les provinces du Kasai pendant cette période sont en réalité beaucoup plus élevées. A la date du 30 juin 2017, le BCNUDH avait identifié un total de 42 fosses communes dans ces trois provinces, qui auraient pour la plupart été creusées par des éléments des FARDC suite à des affrontements avec de présumés miliciens. Malgré quelques avancées récentes, le BCNUDH regrette le peu d'efforts engagés pour assurer des enquêtes crédibles et indépendantes visant à traduire en justice les responsables de graves violations des droits de l'homme dans ces provinces. A partir d'avril 2017, le groupe d'autodéfense *Bana Mura*, proche de la communauté Tshokwe, auraient commis un grand nombre d'exécutions sommaires de civils Lulua accusés d'affiliation avec les Kamuina Nsapu dans la province du Kasai. Le BCNUDH a également reçu des allégations sérieuses faisant état du soutien des FARDC à la milice *Bana Mura*.

Au cours du premier semestre de 2017, le BCNUDH a appuyé les activités des juridictions militaires dans le cadre de la lutte contre l'impunité. Au moins 54 militaires des FARDC et 20 agents de la PNC ont été condamnés pour des actes constitutifs de violations des droits de l'homme sur tout le territoire de la RDC. Le BCNUDH est inquiet de la baisse du nombre de condamnations d'agents de l'Etat par rapport au semestre précédent, et encourage les autorités à traduire tous les auteurs de violations des droits de l'homme en justice, quels que soient leurs rangs et à prendre en considération la responsabilité du commandement lors des poursuites. Le premier semestre a par ailleurs été marqué par l'augmentation considérable du nombre de décès en détention (100 décès) et d'évasions (au moins 5.528 individus évadés, soit plus de 10 fois plus qu'au cours du semestre précédent).

Enfin, le BCNUDH a organisé ou pris part à au moins 159 activités de renforcement de capacités à l'intention de la société civile et d'acteurs étatiques et non-étatiques sur les droits de l'homme. Ces activités ont notamment porté sur les mécanismes nationaux et internationaux de protection et de promotion des droits de l'homme, la protection des défenseurs des droits de l'homme, le respect des droits de l'homme dans le contexte électoral, la lutte contre l'impunité, la lutte contre les violences sexuelles, ainsi que sur la commémoration des journées internationales des droits de l'homme.